

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 1^{er} septembre 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-09-169

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2015-09-170

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

M. Mathieu Riel demande à la Municipalité de donner une subvention aux joueurs de hockey car les citoyens des autres municipalités qui ont adhéré à la rénovation de l'aréna reçoivent 140\$ par inscription en subvention. Le Conseil va étudier la question et revenir avec la réponse à une séance subséquente.

M. Marc-André Perras demande que l'on répare son terrain sur le coin car les automobilistes passent directement chez lui. Il voudrait aussi que l'on change l'enseigne d'arrêt et les dos d'ânes de place. M. Perras voudrait qu'on ajoute de la terre sur son terrain car suite à des travaux d'infrastructure, le terrain est toujours resté plus bas qu'auparavant. Le Conseil confirme à M. Perras que l'enseigne d'arrêt et les dos d'ânes seront déplacés. De plus, la municipalité s'engage à remettre de la terre ainsi que de la semence sur le terrain de M. Perras afin de corriger les dommages causés.

2015-09-171

4A-ADHÉSION À LA COMAQ – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser :

- la directrice générale et secrétaire-trésorière à adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ).
- de payer les frais d'adhésion de mi- année de 227.50\$ plus les taxes applicables

ADOPTÉE

2015-09-172

4B-FORMATIONS COMAQ - 2015

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit suivre un minimum de 10 cours afin d'obtenir son titre d'Officier municipale agréé;

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer aux formations suivantes :
 - Comptabilité et finance municipales
 - Le greffier : acteur clé dans l'administration municipale
 - Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui
- de payer les frais de formation, de séjour et de déplacement inhérent à ces formations.

ADOPTÉE

2015-09-173

4C-ANNULATION PARTICIPATION AU CONGRÈS DE LA FQM

Considérant que la directrice générale et la conseillère désignées à participer au congrès de la FQM ne peuvent être présentes les 24-25 et 26 septembre 2015;

Considérant que les sujets au programme de ce congrès ne sont pas pertinents pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'annuler les deux inscriptions au congrès de la FQM et de payer les frais d'annulation au montant de 300\$.

ADOPTÉE

2015-09-174

4D-DOCUMENTS À ÊTRE PUBLIÉS – BULLETIN AUX CITOYENS

Considérant que tout avis ou tout document que la municipalité doit faire publier dans un journal, sur son territoire, peut être diffusé par bulletin aux citoyens plutôt que dans un journal;

- Considérant que trois points doivent être respectés dans le bulletin d'information municipale :
- Être mis à la poste ou autrement distribué gratuitement à chaque adresse du territoire de la municipalité et être reçu au plus tard à la date de publication;
 - Être transmis, sur demande et sur paiement des frais d'abonnement, le cas échéant, à toute personne domiciliée ou non sur le territoire de la municipalité;
 - Paraître selon la périodicité par règlement de la municipalité ou, à défaut, au moins huit fois par année;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter de publier par bulletin municipal tout avis municipal au moins huit fois par année.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois d'août 2015.

2015-09-175

6B-DEMANDE DE SOUMISSION – PAVAGES D'UNE PARTIE DE LA RUE BARR

Attendu que l'inspecteur municipal, Yves Gauthier, a soumis un plan d'un secteur de la rue Barr pour recouvrir d'une couche de finition de pavage;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que des invitations soient transmises à plusieurs entrepreneurs pour :
- Que les soumissions devront être déposées le ou avant le 21 septembre 2015 à 11h pour ouverture à 11h01.
- Que le contrat sera accordé lors de la séance extraordinaire du 22 septembre 2015 à 19h.
- Que les travaux devront être effectués avant le 31 octobre 2015 et qu'une pénalité de \$100.00 par jour sera applicable.

ADOPTÉE

2015-09-176

6C-RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION DU GARAGE AU 448 CHAMPLAIN

- Considérant que M. Patrick Tobin offre de renouveler la location du garage jusqu'au 15 septembre 2016
- Considérant que le coût de la location sera le même que l'an dernier, au montant de 500\$ par mois.

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité renouvelle le contrat de location avec M. Patrick Tobin jusqu'au 15 septembre 2016.

ADOPTÉE

2015-09-177

6D- ADJUDICATION DE CONTRAT – AUSCULTATION DE CHAUSSÉE

- Considérant que nous devons faire l'auscultation de nos chaussées pour répondre aux exigences du MAMOT dans le cadre de notre plan d'intervention;
- Considérant que nous avons reçu les 2 soumissions suivantes :
- Maxxum 2 500\$ + taxes (si fait conjointement avec Sherrington)
 - Groupe Tifide 6 449.12\$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le contrat d'auscultation de chaussée à Maxxum pour un montant de 2 500\$ plus les taxes applicables

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 75 545 gallons par jour durant le mois d'août. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipale, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'août 2015.

Nombre de permis émis :	15
Valeur des travaux :	526 500 \$

10A-RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – AOÛT 2015

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois d'août 2015.

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2015-09-178

12A- RÉPARATION DU CAMION DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que le camion de la municipalité du Village de Hemmingford nécessite plusieurs réparations de carrosserie;

Considérant que le Garage Benoit St-Hilaire nous a remis une soumission pour les travaux de réparation du camion au montant de 1 500\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le contrat de réparation du camion municipal au Garage Benoit St-Hilaire pour un montant de 1 500\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2015-09-179

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 6 OCTOBRE 2015

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 1^{er} septembre 2015. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement que les comptes payés du 5 août au 1er septembre 2015 soient acceptés au montant de 17 791.82\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 1er septembre 2015 soient payés au montant de 45 846.81\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2015-09-180

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h34 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2015.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2015**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 1^{er} septembre 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION: # 2015-09-172

4B-FORMATIONS COMAQ - 2015

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit suivre un minimum de 10 cours afin d'obtenir son titre d'Officier municipale agréé;

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer aux formations suivantes :
 - Comptabilité et finance municipales
 - Le greffier : acteur clé dans l'administration municipale
 - Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui
- de payer les frais de formation, de séjour et de déplacement inhérent à ces formations.

ADOPTÉE

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière